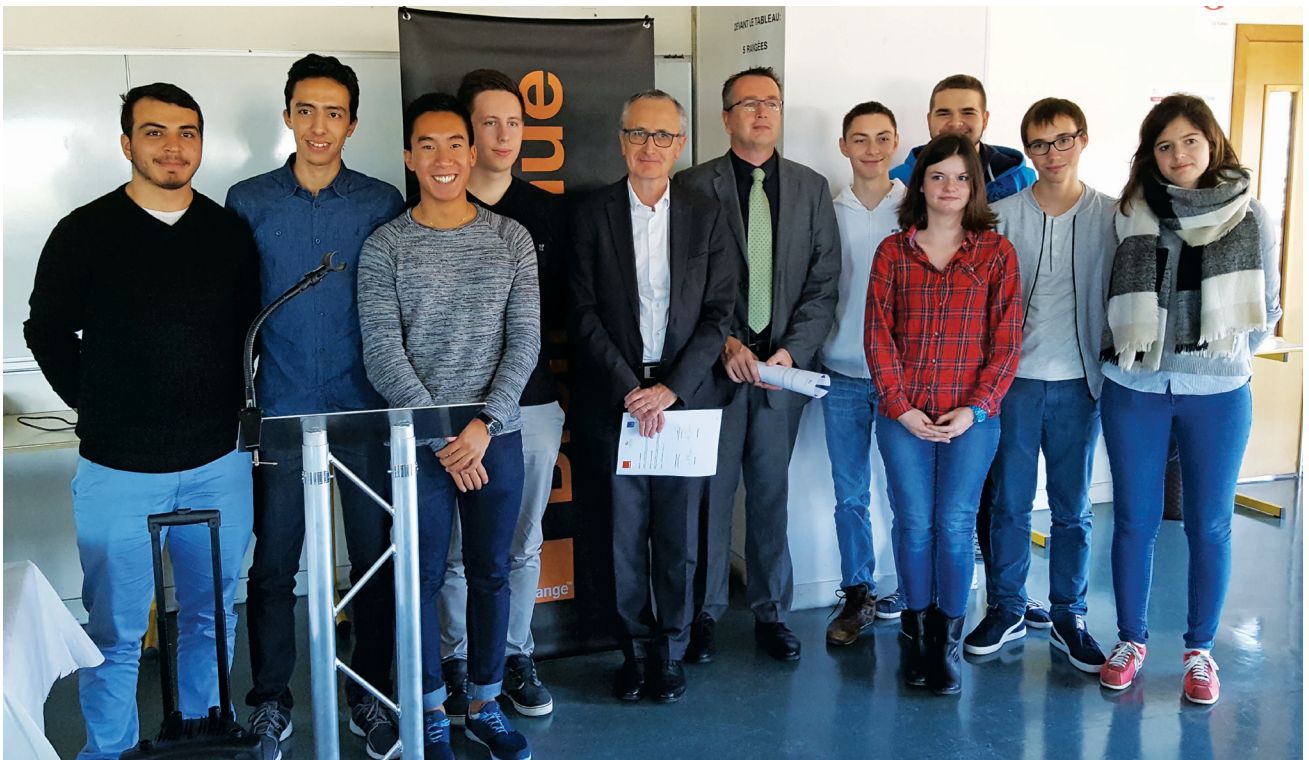


NOUVELLE CONVENTION ENTRE ORANGE ET L'IUT DE BLOIS

L'emploi au bout de la ligne

ORANGE ET L'IUT DE BLOIS ONT RENOUVELÉ EN OCTOBRE DERNIER LEUR CONVENTION DE PARTENARIAT. L'AMBITION EST TOUJOURS DE FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS EN LEUR PERMETTANT D'EFFECTUER LEUR 2^e ANNÉE D'APPRENTISSAGE CHEZ L'OPÉRATEUR.



La nouvelle convention a été signée par Étienne Bordry, Délégué régional Orange Centre-Val de Loire et Patrick Laffez, Directeur de l'IUT de Blois, en présence des neuf apprentis recrutés.

En juin 2013, Orange s'est engagé aux côtés de l'Université François Rabelais de Tours, de l'IUT de Blois et du CFA des Universités Centre-Val de Loire pour permettre à des étudiants en DUT Réseaux et Télécommunications de Blois de réaliser leur deuxième année d'étude en apprentissage au sein de ses services.

Depuis, l'opérateur a accueilli 47 apprentis, dont neuf pour la rentrée 2017-2018. L'objectif est de

permettre aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle en vue d'intégrer rapidement le marché du travail en CDI. Quinze d'entre eux ont même été recrutés par Orange à l'issue de leur apprentissage.

ENTRE 6 ET 8 APPRENTIS PAR AN

Les perspectives sont toujours très favorables pour les jeunes s'inscrivant dans ce cursus. C'est

pourquoi les parties prenantes ont souhaité renforcer leur partenariat par la signature d'une nouvelle convention en octobre dernier.

Orange s'engage notamment à recruter entre 6 à 8 apprenti(e)s sur chacune des trois prochaines années sur des postes de techniciens d'intervention, voire de chargés d'affaires.